



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 10 octobre 2019

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 8 octobre 2019
Présidence : Monique Tombez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 42/19

Signature d'un bail à ferme pour la gestion des forêts communales (intégration 3) avec le Groupement forestier Broye-Jorat (GFBJ) et demande d'un crédit de CHF118'400.- pour l'augmentation de la participation au fonds de roulement du GFBJ

- vu le préavis de la Municipalité No 42/19 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. autorise la Municipalité à signer un contrat de bail à ferme avec le Groupement forestier Broye-Jorat (GFBJ), d'une durée de six ans, renouvelable,
2. autorise la Municipalité à participer au capital du GFBJ par un versement unique ou en cinq annuités de CHF 118'400.-, selon les possibilités du ménage communal,
3. autorise la Municipalité à affecter le compte du bilan 9280.08 aux « travaux d'entretien de chemins forestiers et place de stockage pour le bois ».

Le préavis est accepté par 44 voix et 3 abstentions.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2019.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :

Monique Tombez



Nicole Wyler